



## Notification concernant les prestations pharmaceutiques d'indemnisation des accidents du travail

Veillez lire attentivement cette note. Elle vous fournit des informations importantes sur l'obtention de médicaments dans le cadre d'une demande d'indemnisation pour accident du travail auprès du Fonds d'assurance de l'État de New York (NYSIF).

Le NYSIF a conclu un accord avec CVS Caremark, un gestionnaire de prestations pharmaceutiques (PBM), qui dispose d'un réseau de pharmacies pour mettre à disposition les médicaments que les travailleurs peuvent recevoir pour leur accident du travail ou leur maladie professionnelle. Cela ne change rien à votre droit d'obtenir les médicaments nécessaires au traitement d'une telle maladie ou blessure. Cela signifie seulement que vous devez obtenir ces médicaments auprès d'une pharmacie participante du réseau de pharmacies CareComp administré par CVS Caremark. Ce réseau ne se limite pas aux pharmacies CVS, mais comprend plus de 67 000 pharmacies participantes. Les pharmacies et leurs adresses peuvent être obtenues par:

- En appelant le centre d'appels CVS Caremark au **(866) 493-1640**, ou le numéro TDD pour les déficients auditifs au **(866) 200-2161**.
- utiliser le site web [www.wcrxpharmacylocator.com](http://www.wcrxpharmacylocator.com)
- utiliser le site web du NYSIF [nysif.com/networkbenefits](http://nysif.com/networkbenefits)

Si vous obtenez vos médicaments dans le cadre d'une demande d'indemnisation pour accident du travail, vous devez vous procurer ces médicaments auprès de l'une de ces pharmacies, sauf si:

- Vous avez une urgence médicale et il n'est pas raisonnablement possible d'acheter les médicaments dont vous avez besoin pour cette urgence dans une pharmacie du réseau, ou
- La commande par courrier ou par téléphone n'est pas une option dans le réseau, aucune pharmacie du réseau ne vous livrera et aucune de ces pharmacies ne se trouve dans un rayon de 15 miles si vous vivez dans une zone rurale, ou de 5 miles si vous ne vivez pas dans une zone rurale. Si vous pensez que c'est le cas pour vous, veuillez appeler l'un des numéros figurant au bas de cette page.

Veillez noter que CVS Caremark dispose de services de vente par correspondance, par courrier électronique et par téléphone. Vous pouvez obtenir des instructions en appelant le centre d'appels de CVS Caremark au (866) 493-1640.

Toutes les pharmacies du réseau sont tenues de conserver un stock suffisant de médicaments afin de pouvoir vous servir sans délai excessif.

Toutes les pharmacies en magasin doivent être ouvertes aux heures habituelles dans votre communauté.

Les pharmacies du réseau CareComp facturent directement le NYSIF. **Vous n'aurez pas à payer de frais supplémentaires pour les médicaments.**

Vous pouvez obtenir des informations supplémentaires sur le réseau de pharmacies CareComp en appelant le numéro de téléphone gratuit, disponible 24 heures sur 24: (866) 493-1640.

Si vous avez des questions ou des problèmes, veuillez appeler la NYSIF au (888) 875-5790. Vous pouvez également contacter la Commission des accidents du travail de l'État de New York à l'adresse suivante: [general\\_information@wcb.ny.gov](mailto:general_information@wcb.ny.gov) ou (877) 632-4996, ou l'avocat des travailleurs blessés au (800) 580-6665. Vous pouvez également trouver de plus amples informations en visitant [wcb.ny.gov](http://wcb.ny.gov).

**TITULAIRE DE LA POLICE - VEUILLEZ AFFICHER DE FAÇON BIEN VISIBLE**